

Rapport d'activité

Juillet 2021

Juillet 2022



collectivités
pour la culture



Sommaire

1. Nos adhérents

- Bienvenue aux nouvelles collectivités adhérentes
- Portraits culturels des collectivités adhérentes

2. La FNCC dans les territoires au plus près de ses adhérents

- Au Printemps de Bourges
- A Strasbourg à l'occasion de la présidence française du Conseil de l'Union européenne
- Accueillie par la Région Sud, pendant le Festival de Cannes
- A Douai au cœur du FIGRA

3. La FNCC à l'initiative : organiser, fédérer, proposer des sujets de réflexion, susciter le débat, interpeller...

- Les Journées d'Avignon 2021
- Le Salon des maires 2021

4. La FNCC mobilisée pour porter les enjeux culturels dans les débats électoraux

- Pour une République culturelle décentralisée, le Manifeste de la FNCC

5. Co-construire les politiques culturelles : la FNCC engagée au sein des instances de concertation

- Conseils locaux des territoires pour la Culture
- Comités régionaux des professions du spectacle
- Co-construction et coopération territoriale au cœur des échanges avec le ministère de la Culture

6. Participations, interventions, Auditions...

- Sièges et représentations
- Participations et interventions
- Auditions
- Rendez-vous

7. La FNCC solidaire avec les artistes réfugiés

8. Publications

- Une étude sur les élu.e.s à la Culture.
- Un guide *"Bibliothèques territoriales, dispositifs d'accompagnement de l'Etat et témoignages d'élus"*

9. Communication, information, veille

- Culture à vif
- La Lettre d'Echanges
- Le site internet
- Les réseaux sociaux
- Les communiqués

10. FNCC, Centre de formation agréé pour les élu.e.s

- Sessions de formation

Les adhérents de la FNCC

Des collectivités territoriales de toutes natures,
sur l'ensemble du territoire français
métropolitain et outre-mer



460 adhérents

405 communes
8 communes nouvelles
20 intercommunalités
5 métropoles
15 départements
7 régions

Depuis les élections de mars 2020 à aujourd'hui,
135 collectivités*, de toutes tailles et de toutes les régions, ont adhéré à la FNCC.
***44 nouvelles adhésions en 2020, 65 en 2021 et 26 au 1^{er} juillet 2022**

Cet intérêt notable pour la Fédération est le fruit de l'engagement de ses élu.e.s qui ont su convaincre de son apport pour les collectivités dans leur politique publique et plus spécifiquement pour l'exercice d'un mandat à la culture et de la reconnaissance nationale dont elle bénéficie depuis maintenant plus de 60 ans. Cette vague d'adhésions est également la récompense d'un travail spécifiques : une offre de formation adaptée, des rencontres en région au plus près des élu.e.s, des publications régulières, un site internet ressource...

Les collectivités adhérentes sont la FNCC : sa visibilité, sa légitimité à porter la parole des territoires et son pluralisme tant politique que géographique.

Portraits culturels des collectivités adhérentes

Publiés dans la Lettre d'Echanges et sur le site internet de la FNCC

Angoulême. Située au cœur de la Nouvelle Aquitaine, peuplée de 42 000 habitants, Angoulême a fait de la culture son identité et la mairie de la politique culturelle sa priorité. Gérard Lefèvre, ancien directeur de la scène nationale, en est aujourd'hui l'adjoint à la culture. Dans cette ville mondialement renommée notamment pour son Festival international de la BD, l' élu - membre du Bureau de la FNCC - garde en tête cette préoccupation constante : « *L'argent public est-il bien toujours destiné à toutes et à tous ?* » [Sur le site.](#)



Reims. Avec 186 000 habitants, Reims abrite les deux-tiers de la population du Grand Reims, d'où la grande densité de ses équipements culturels, outils majeurs d'une politique culturelle qui s'appuie aussi sur sa Cathédrale mondialement célèbre. Pascal Labelle, maire-adjoint à la culture et au patrimoine, et vice-président de la FNCC, décrit une politique culturelle aussi attentive aux conditions de travail des artistes qu'à celles des pratiques en amateur. Avec un objectif : la culture pour bien vivre ensemble. [Sur le site.](#)



Douai. Lourdemment fragilisée par la désindustrialisation, la ville de Douai (Nord, 39 700 habitants) a misé sur la culture. Dans cette "cité des Géants", aujourd'hui riche d'un tissu exceptionnel d'équipements culturels, la nouvelle adjointe à la culture, Auriane Aït Lasri - membre du Bureau de la FNCC -, a l'ambition de faire converger l'action de l'ensemble des acteurs vers un objectif : "Aller vers... pour amener à..." Parmi ses ressources culturelles, une intense vie associative et une dense tradition de culture populaire. [Sur le site.](#)



Bordeaux. Capitale de la grande région Nouvelle Aquitaine, la ville de Bordeaux est en pleine mutation. Les élections municipales de 2020 ont porté à la municipalité une équipe écologiste où la délégation à la culture a été confiée à l'ingénieur paysagiste Dimitri Boutleux, membre du Bureau de la FNCC. Portrait d'un projet politique fondé sur la transversalité des enjeux culturels et urbanistiques ainsi que sur le respect des droits culturels et la participation citoyenne. [Sur le site.](#)



Mamoudzou. Avec 71 000 habitants, Mamoudzou est la capitale de Mayotte, le dernier-né des Départements français. Avec une population très jeune (50% de la population a moins de 20 ans) et une grande richesse des cultures traditionnelles, la Ville ambitionne un rayonnement culturel à l'échelle de la sous-région du bassin Océan indien. Dhoul-Mahamoud Mohamed, maire-adjoint à la culture, développe son projet politique fondé sur l'expérimentation d'une création hybride, conjuguant local et international, traditionnel et innovant... [Sur le site.](#)



Belfort. La ville du célèbre Lion de Bartholdi et des Eurockéennes compte 50 000 habitants et une importante offre culturelle structurée notamment autour du Conservatoire, d'un centre chorégraphique, d'une Smac, mais aussi d'un Festival international de musiques universitaires consacré aux pratiques en amateur. La maire-adjointe à la culture et au patrimoine, Daphne Mentré, qui travaille à préserver ce tissu culturel des impacts de la crise sanitaire, fait de la démocratisation de la culture et des partenariats entre équipements les priorités de son action. [Sur le site.](#)



Arbois. Petite ville du Jura de 3 500 habitants, Arbois abrite la maison de Pasteur, labellisée "Maison des Illustres". Au-delà de son riche patrimoine monumental, elle s'anime chaque année d'une fête de la vigne, le Biou, classée patrimoine immatériel. Yves Lecoq, maire-adjoint à la culture, au patrimoine, à l'environnement et à l'attractivité, s'attache à développer le spectacle vivant en s'appuyant sur le tissu associatif et également dans la perspective de mettre en regard les enjeux culturels et environnementaux. [Sur le site.](#)



Villeparisis. Avec 27 000 habitants, Villeparisis (Seine-et-Marne) fait partie de la grande communauté d'agglomération Roissy Pays de France (42 communes, 354 451 habitants), ce qui, pour Christine Ginguéné, maire-adjointe à la culture et aux jumelages et membre de la commission culture de la communauté d'agglomération, représente un réel appui pour la mise en œuvre de son projet. Un projet dans l'esprit des droits culturels et qui fait notamment de l'éducation artistique et culturelle l'une de ses priorités. [Sur le site.](#)



Meyreuil. Située dans le Pays d'Aix-en-Provence, la commune de Meyreuil (5 800 habitants) a la particularité d'être composée de plusieurs hameaux distants entre eux. La fonction de la culture est ainsi de créer des occasions de rencontre pour tous les habitants. Barbara Ferreira, conseillère aux événements culturels et à l'école de musique et d'arts plastiques, pilote une intense politique de programmation, variée et festive, fondée notamment sur le principe de la gratuité et sur l'appui aux associations. [Sur le site.](#)



Champigny-sur-Marne. Ville de banlieue parisienne de 78 000 habitants, Champigny-sur-Marne est une commune jeune, d'une grande mixité sociale et aussi un territoire marqué par l'Histoire, celle des batailles de la Guerre de 1870. Le comédien et metteur en scène Patrice Latronche, maire-adjoint en charge de la culture, entend redynamiser la vie culturelle en s'appuyant sur un tissu associatif fort, en favorisant notamment le dialogue et le partage des cultures entre la soixantaine de nationalités représentées sur son territoire. [Sur le site.](#)



La FNCC dans les territoires au plus près de ses adhérents

à...

Bourges (Centre-Val de Loire)

Strasbourg (Grand-Est)

Cannes (Région Sud)

Douai (Hauts-de-France)



au Printemps de Bourges

Réunion du Bureau

Le 20 avril, la FNCC a réuni son Bureau à l'Hôtel de Ville de Bourges, à l'invitation du maire et vice-président de la Fédération, Yann Galut, et à l'occasion du lancement du festival du Printemps de Bourges. A quelques jours du second tour de la présidentielle et en prévision de sa mobilisation pour les législatives, ce temps statutaire aura été marqué par d'intenses échanges sur la nécessité de construire des politiques culturelles porteuses d'une plus grande reconnaissance de tous et d'un respect réciproque, en accord avec les principes fondateurs de la FNCC. Un [communiqué](#) a été publié: « Election présidentielle : défendre l'esprit d'ouverture et de tolérance ».



Rendez-vous FNCC/SMA/FEDELIMA

Le Printemps de Bourges est également l'occasion depuis plusieurs années de se retrouver pour un temps d'échange avec le Syndicat des musiques actuelles (SMA) et la Fédération des lieux de musiques actuelles (FEDELIMA) et de faire un point sur notre [charte](#) commune autour des musiques actuelles signée en 2017.



Débat public

Le président de la FNCC est intervenu au débat organisé par le Syndicat des musiques actuelles sur le thème "Effets des rachats dans le secteur des musiques actuelles", prenant pour point de départ une étude en cours du chercheur Emmanuel Négrier.



à Strasbourg, à l'occasion de la présidence française du Conseil de l'Union européenne



A l'invitation de Jeanne Barseghian, maire de Strasbourg et d'Anne Mistler, maire-adjointe chargée des arts et cultures et vice-présidente de la FNCC, la Fédération a été accueillie le 3 mai à Strasbourg. Au programme de la journée, une réunion du Bureau à l'Hôtel de Ville, suivie d'une visite et d'un déjeuner au Maillon, scène européenne, et d'un séminaire "Culture et Europe".

Réunion du Bureau

La réunion du Bureau a été l'occasion pour la FNCC d'initier sa mobilisation pour porter les enjeux culturels dans les débats des législatives, avec notamment la rédaction d'un [communiqué](#) « Porter les enjeux culturels dans le débat des législatives »

Séminaire "Culture et Europe"

Lors du séminaire organisé au Lieu d'Europe, plusieurs institutions européennes actives dans le domaine du soutien aux arts et à la culture ont présenté leur fonctionnement et leurs activités : le Conseil de l'Europe, le Parlement européen, la chaîne télévisée Arte, la scène européenne Le Maillon, ainsi que le dispositif dit du New European Bauhaus qui confère une dimension culturelle et créative au Green Deal. Un moment qui a illustré concrètement la réalité de l'ambition culturelle de l'Union européenne.

Ces échanges au cœur de l'Eurométropole strasbourgeoise ont permis aux élu.e.s de mesurer la réalité de l'Europe de la culture, que ce soit au travers des politiques patrimoniales – ont notamment été évoqués le label patrimoine européen et surtout les "itinéraires européens", réels point d'appui d'une conscience culturelle partagée – que de la mobilisation du Parlement européen, par exemple avec le lancement du Festival NEB (New European Bauhaus). L'évocation du succès d'Arte - qui a su, notamment par sa présence sur Internet, dépasser une image d'élitisme et de confidentialité pour acquérir une audience large non seulement d'un point de vue social mais aussi par l'extension de ses propositions notamment en Espagne et en Italie - témoigne de la prégnance croissante de la réalité culturelle européenne, en partie dopée par la pandémie.

A l'horizon de ces rencontres qui coïncidaient avec la présidence française du Conseil de l'Union européenne, la forte augmentation du budget culture du nouveau programme Europe créative.

[Compte-rendu du séminaire.](#)



accueillie par la Région Sud, pendant le Festival de Cannes

Débat Cinéma sur le stand de la Région Sud

Le jeudi 19 mai, à l'invitation du président de la Région Sud Renaud Muselier et de Michel Bissière, conseiller régional délégué à la vie artistique et culturelle, membre du Conseil d'administration de la FNCC, une rencontre était organisée sur le thème "Les collectivités territoriales et le cinéma, un enjeu pour les politiques publiques". De nombreux adhérents de la Région étaient présents.

Les échanges ont essentiellement porté sur le faible retour des publics en salle malgré la levée des restrictions liées à la crise sanitaire depuis quelques mois. Un constat qui appelle un renouvellement en profondeur des politiques en faveur du cinéma. Les participants ont toutes et tous relevé l'importance de conjuguer les actions pour que le public retrouve le chemin des salles de cinéma. D'autres enjeux, tel que celui de l'éco-responsabilité dans l'ensemble de la filière, ont été abordés. [Compte-rendu du séminaire.](#)

Rencontres avec des professionnels de la filière cinématographique.

Le Festival de Cannes a été aussi l'occasion pour les élu.e.s de la FNCC d'échanger avec plusieurs organisations professionnelles : l'Association française des cinémas Art & Essai (AFCAE), l'Agence nationale pour le développement du cinéma en région (ADRC) et le Groupement national des cinémas de recherche (GNCR). Des échanges importants pour mesurer les problématiques du secteur. De l'exploitation à la diffusion, de la création à l'éducation à l'image en passant par la formation, la salle de cinéma apparaît unanimement comme un enjeu majeur.

Intervenants au débat

Michel Bissière, conseiller régional délégué à la vie artistique et culturelle de la Région Sud ; Julien Neutre, Directeur de la création, des territoires et des publics au CNC ; Agnès Freschel, maire-adjointe aux cultures du 1er secteur de Marseille ; Fabienne Liadze, maire-adjointe à la culture d'Issy-les-Moulineaux; Louisane Roy, directrice associée de la Réserve des Arts, Marseille ; Frédéric Hocquard, président de la FNCC ; Hervé Stassinis, maire du Pradet, vice-président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, président de la commission cinéma.
Animation : Vincent Thabourey directeur général des Ecrans du Sud.



à Douai au cœur du FIGRA, Festival international du grand reportage d'actualité et documentaire de société

Réunion du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la FNCC a été accueilli à Douai le vendredi 3 juin 2022, à l'occasion de la 29^e édition du FIGRA, à l'invitation de Frédéric Chéreau, maire de Douai et son adjointe à la culture, membre du Bureau de la FNCC, Auriane Aït Lasri.

L'actualité politique, à quinze jours du premier tour des législatives et après la nomination de la ministre de la Culture Rima Abdul-Malak, a été au cœur des discussions. Une nouvelle occasion pour les élu.e.s de la FNCC de souligner l'importance de l'investissement culturel au moment où les collectivités, principales financeuses de la culture sont promises à des économies drastiques dans leurs budgets.

Après-midi en immersion au FIGRA

Suite à la réunion organisée à l'Hôtel de Ville, les élu.e.s ont pu découvrir les différentes propositions du festival : projections en présence de réalisateurs et grands reporters au cinéma, expositions photographiques commentées par leurs auteurs au musée, spectacle documentaire au théâtre, échanges avec les professionnels et équipes du Festival au lycée... Un Festival, ancré dans la Ville, qui rassemble un large public autour de sujets d'actualité et de société.

Emission radio FNCC

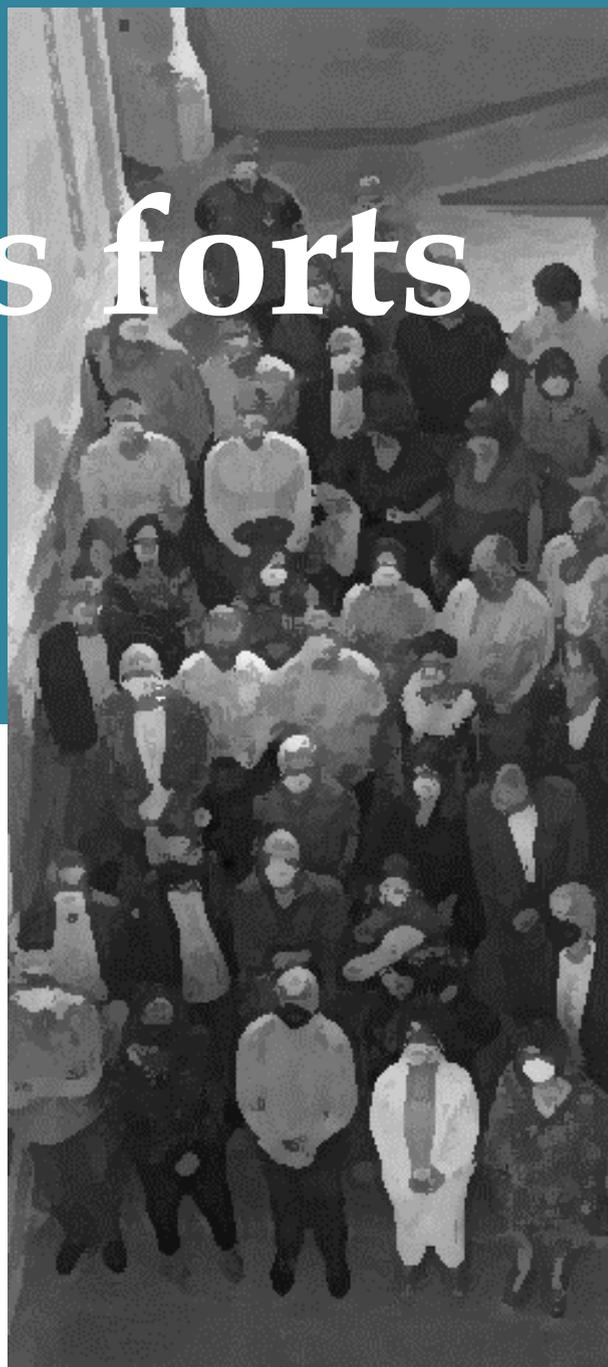
La Radio associative Scarpe Sensée a consacré une émission à la FNCC. Sur le plateau, le président Frédéric Hocquard, les vice-présidents Alexie Lorca et Florian Salazar-Martin, et Auriane Aït Lasri ont pu présenter la Fédération. Au cœur des échanges également l'importance des initiatives culturelles des territoires et le rôle prioritaire des collectivités dans le soutien public à la culture.



La FNCC à l'initiative :
organiser, fédérer, proposer des
sujets de réflexion, susciter le
débat, interpeller...

Retour sur deux temps forts

Les Journées d'Avignon 2021
Le Salon des maires 2021



Les Journées d'Avignon 2021

La FNCC a tenu ses Journées d'Avignon du 15 au 18 juillet. L'édition 2020 avait dû être annulée, tout comme avait dû l'être le festival, pour raison de crise sanitaire. Donc un moment de retrouvailles, de convivialité, d'intense réflexion et de multiples rencontres. Echos.

Assemblée générale de la FNCC

Le 15 juillet, c'est à l'Hôtel de Ville, à l'invitation de la maire d'Avignon, Cécile Helle, que s'est tenue l'Assemblée générale de la FNCC. Une rencontre qui, au-delà de ses attendus statutaires, a témoigné du dynamisme d'une Fédération rejointe par une centaine d'adhérents depuis le début de la crise sanitaire. Le [rapport d'activité 2020-2021](#) a également montré la capacité dont a su faire preuve la Fédération pour assumer ses missions et accompagner ses adhérents dans ce contexte.

L'actualité de crise sanitaire – l'obligation annoncée (12/07) par le président de la République du passe sanitaire pour les lieux de culture à partir de 50 participants – s'est imposée à l'Assemblée générale. Avec la décision de publication d'un [communiqué](#) : « Nous souscrivons à l'idée que la vaccination de la population permettra de juguler l'épidémie. Mais en démocratie, une décision politique se doit de satisfaire deux exigences : celle de l'équité et celle de la faisabilité. Ce qui, en l'état actuel, ne semble pas être le cas. »



Rencontre avec la Fédération nationale des directeurs des affaires culturelles

L'après-midi du 15 juillet, la Fnadac et la FNCC se sont rencontrées pour un séminaire d'échanges à la "Maison Manon", annexe de la mairie d'Avignon.



Débat au Cloître St-Louis, "Coopération culturelle territoriale : apprendre de la crise"

Tel était le thème de ce rendez-vous public organisé, le vendredi 16 juillet, avec le Syndicat national des scènes publiques (SNSP) et des associations d'élu.e.s. Témoignage de la maire d'Avignon : « A Avignon, nous avons essayé d'initier une résistance – pour que le festival puisse se tenir – avec une belle solidarité entre institutions, élu.e.s et acteurs culturels ». L'ensemble des débats, vifs et positifs, ont confirmé cette nécessaire coopération. Conclusion du président de la FNCC : « Les outils de coopération sont là, Coreps, CLTC. Maintenant, il faut des obligations de co-construction publique. »



Rendez-vous avec les professionnels...

L'année de pandémie et la toute récente décision d'obligation de passe sanitaire dans les lieux culturels a rendu les rendez-vous avec les professionnels particulièrement nécessaires. Les 16 et 17 juillet ont permis à la Fédération de prolonger son dialogue avec les structures représentatives des métiers du spectacle vivant : le Syndeac, Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles (employeurs du secteur subventionné : scènes nationales, conventionnées, compagnies...), le Snes, Syndicat national des entrepreneurs de spectacle (employeurs du secteur privé) et la CGT Spectacle.

... et avec l'Association nationale des DRAC

Parmi les membres de la délégation de la FNCC, le président Frédéric Hocquard et ses quatre prédécesseurs : Jean-Philippe Lefèvre, Déborah Münzer, Florian Salazar-Martin et Philippe Laurent. Le rendez-vous avec l'Association nationale des directeurs régionaux des affaires culturelles, présidée par le DRAC d'Ile-de-France, Laurent Roturier, avait lieu à la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon. Objet : conforter et amplifier le dialogue entre les élu.e.s locaux et l'Etat culturel déconcentré en région.



Rencontre publique avec l'Association des maires ruraux de France

Cela fait dix ans que la convention liant la FNCC et l'AMRF a été signée. La rencontre du samedi 17 juillet était animée par Yvan Lubraneski, maire des Molières (Essonne) en charge de la culture de l'AMRF et trois élu.e.s de la FNCC : Jessie Orvain et Yves Dumoulin, respectivement maires d'Isigny-le-Buat (Manche) et de Fareins (Ain) ainsi que vice-présidents culture de leurs EPCI, et Yves Lecoq, maire-adjoint à Arbois (Jura). Autre témoignage, celui de Fanny Lacroix, maire de Châtel-en-Trièves (Isère).



Rencontre égalité femme/homme

Etudiants, maternitantes, représentants du Syndecac, auteures, metteuses en scène... C'est un plateau riche de témoignages divers qu'ont animé Frédéric Hocquard et May Bouhada, adjointe à Fontenay-sous-Bois et initiatrice du groupe de travail égalité femme/homme de la FNCC. Cette conviction : malgré de notables avancées depuis une dizaine d'années, la mobilisation pour l'égalité reste un enjeu d'actualité. Un enjeu expressément politique.



Présentation de l'étude sur les élu.e.s à la culture.

Dès 2007, la FNCC et l'Observatoire des politiques culturelles (OPC) envisageaient la réalisation d'une étude sur les élu.e.s à la culture. Ces actrices et acteurs centraux des politiques culturelles publiques n'ont encore fait l'objet d'aucune enquête dédiée. C'est désormais chose faite avec la réalisation d'un travail sociologique collectif placé sous la direction scientifique d'Emmanuel Wallon (politologue, CNRS) et Jean-Pierre Saez (ancien directeur de l'OPC) dont les premiers résultats étaient présentés en clôture des Journées d'Avignon, le dimanche 18 juillet.



Conseil d'administration élargi de la FNCC, feuille de route 2021-2022

Dimanche 18 juillet s'est tenue une réunion du Conseil d'administration élargi de la FNCC pour une synthèse des Journées d'Avignon. Au terme des nombreuses rencontres avec les acteurs institutionnels et professionnels, et des débats publics et en interne, trois perspectives majeures feront tout particulièrement l'objet de la mobilisation de la Fédération à partir de septembre : l'élection présidentielle afin de promouvoir la place des enjeux culturels dans le débat national, la mise en place de nouveaux groupes de travail et l'organisation de rencontres thématiques en région.

Les Journées d'Avignon de la FNCC, ce sont aussi des moments de convivialité, particulièrement appréciés cette année après de longues périodes de confinement...



La FNCC au Salon des maires

Le Salon des Maires et collectivités locales a sollicité la FNCC pour la mise en place d'un nouveau pôle Culture en 2021. Un partenariat a été créé. La FNCC a participé à la réflexion autour de la mise en place de ce nouvel espace (format, partenaires, thématiques...), ainsi qu'à son animation en organisant plusieurs rencontres publiques et en tenant un stand.

Conseil d'administration élargi de la FNCC



La dernière réunion de l'année du Conseil d'administration de la FNCC s'est déroulée au cœur du Salon des maires et des collectivités locales, le 16 novembre.

Echanges avec l'équipe du Pass culture.

Le président et plusieurs élu.e.s de la Fédération ont rencontré le président de la SAS Pass culture, Sébastien Cavalier, sur le stand de la FNCC. Les échanges se sont poursuivis lors de la réunion du Conseil d'administration, en présence du responsable du lien avec les collectivités de l'équipe du Pass culture, autour notamment du choix récent d'en distinguer une "part collective" destinée à l'Education artistique et culturelle et une "part individuelle".



Tiers-lieux, festivals, itinérance : une approche renouvelée des politiques culturelles locales



La thématique de cette rencontre organisée par la FNCC était large mais l'enjeu simple : concilier le respect de la liberté des initiatives citoyennes avec les ambitions culturelles des élu.e.s locaux. Christophe Dupin, adjoint à Tours, Yvan Lubraneski, vice-président culture de l'AMRF, Agnès Freschel, élue

d'arrondissement à Marseille, et Pascal Labelle, adjoint à Reims et vice-président de la FNCC, ont souligné la nécessité d'un mode de gouvernance privilégiant l'écoute, dans une posture de facilitateur plus que de commanditaire.

Bibliothèques, librairies : nouvelle donne pour les politiques territoriales de la lecture publique



Pour nos concitoyennes et concitoyens, l'accès au livre passe principalement par l'achat en librairie et la consultation ou le prêt en bibliothèque. Les sénatrices Sylvie Robert et Laure Darcos ont rédigé deux propositions de loi, respectivement sur les bibliothèques territoriales et sur les librairies indépendantes. Ces deux

textes reconnaissent et accroissent le rôle des collectivités territoriales dans leur engagement en faveur de la lecture publique. Quelles opportunités, quelles marges de manœuvre nouvelles offre cette double initiative législative ? Comment la mettre au service de la vitalité des territoires et de l'émancipation de la citoyenneté ? La sénatrice Laure Darcos, Régine Hatchondo, présidente du Centre national du livre (CNL), Anne Martel, présidente du Syndicat de la librairie française (SLF) et Jessie Orvain, vice-présidente de l'EPCI Mont-Saint Michel Normandie membres du Bureau de la FNCC sont intervenues pour cette table-ronde.

Décret-Son : concilier vie culturelle des territoires et liberté de création.

Le "décret-son", texte réglementaire interministériel (Culture, Santé, Environnement) rédigé en 2017, risque de peser négativement sur la diversité non seulement des esthétiques mais aussi des territoires : festivals de proximité, petites équipes et ensembles de la création musicale. Un texte qui présente « un problème de "lettre" et non d'esprit ». La rencontre au Salon des maires était proposée par l'association Agi-Son et la FNCC.



Le stand de la FNCC



Participant activement à l'animation de l'espace culturel du Salon des maires, la FNCC tenait également, sur toute la durée de l'événement (du 16 au 18 novembre), un stand qu'ont fréquenté de nombreux élu.e.s présents au Congrès des maires. Au-delà des adhérents de la FNCC, plus d'une vingtaine de maires et maire-

adjoints sont venus au stand prendre connaissance de l'action de la Fédération, de ses principes, de sa volonté d'engagement auprès des collectivités de toutes natures et de sa capacité à relayer leur voix au niveau national.

La FNCC mobilisée
pour porter les enjeux culturels
dans les débats électoraux

“Pour une République culturelle décentralisée”

Le Manifeste de la FNCC



Dès la rentrée de septembre 2021, la FNCC a préparé sa mobilisation pour les élections présidentielle et législatives. Au centre de cet engagement, deux éléments essentiels :

- le contenu avec des propositions pertinentes, fortes de l'expérience des élu.e.s et des travaux de la FNCC, une volonté de mettre au cœur des débats les enjeux des politiques culturelles ;
- la méthode avec une véritable démarche collective, des réunions et des échanges réguliers entre les élu.e.s de la FNCC, avec l'exigence de représenter l'ensemble des adhérents, des natures de collectivités et des réalités géographiques, une conférence de presse à plusieurs voix...

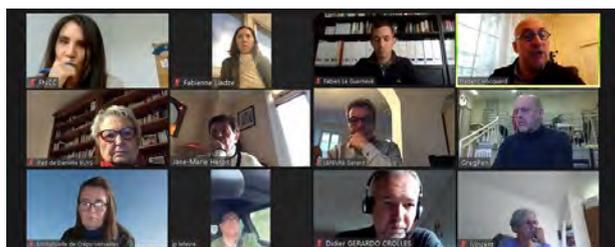
Comment mobiliser au mieux la Fédération pour porter les enjeux culturels dans les débats de l'élection présidentielle ? Telle était la question centrale à l'ordre du jour du Bureau de la FNCC du 23 septembre 2021 à Paris.



La réunion du Bureau du 21 octobre 2021, tenue en visioconférence, a permis de préciser la méthode de travail et le calendrier de la mobilisation de la Fédération pour l'élection présidentielle. L'idée est alors de présenter publiquement des propositions et questions à l'attention des candidats aux BIS de Nantes, en janvier 2022.



La réunion du 10 novembre 2021 a permis d'identifier les principales thématiques à développer sur le rôle conjoint de l'Etat et des collectivités pour les politiques culturelles publiques.



Avec au cœur des discussions de la réunion du Conseil d'administration de la FNCC du 16 novembre 2021 : le projet de texte du Manifeste. Echanges et débats entre les élu.e.s ont permis d'ajuster et finaliser les propositions et les mesures phare.



L'annulation des BIS de Nantes a été annoncée. Le Conseil d'administration du 19 janvier 2022 aborde la question de la communication du manifeste. Il décide de le rendre public lors d'une conférence de presse en ligne, avec une répartition des prises de parole entre plusieurs élue.es et en présence des adhérents de la FNCC.





“Pour une République culturelle décentralisée”

[Lire le Manifeste](#)

Préambule. Le financement des politiques culturelles publiques, dont le premier objectif est de soutenir les arts, les artistes et la création, est assumé à plus des deux tiers par les collectivités territoriales. Et l'innovation culturelle naît pour l'essentiel des territoires. On ne peut ni imaginer ni construire une politique culturelle nationale en dehors du cadre d'une décentralisation culturelle fondée sur un dialogue mutuellement respectueux et attentif entre l'Etat et les collectivités.

L'élection présidentielle d'avril 2022 se tiendra après – espérons-le – une crise sanitaire dont l'un des premiers enseignements aura été la nature “nécessaire” de la vie artistique et culturelle dans notre société. La culture est le premier outil d'expérimentation de la liberté. Par ses valeurs de tolérance et d'innovation, de partage et d'épanouissement, elle est à la fois un outil et un accomplissement de la démocratie.

Aujourd'hui, notre pays fait face à des choix qui engagent l'avenir à long terme : le défi des enjeux climatiques et environnementaux, l'adaptation à la mutation numérique, la crise de la représentation politique, la lutte contre les inégalités, la demande de démocratie participative, l'exigence de respect de la diversité et des droits culturels, la défense de “l'exception culturelle”, l'inscription dans la dynamique européenne...

La culture est au cœur de la gouvernance sociale, symbolique, économique et politique. Si les enjeux artistiques et culturels y sont pleinement considérés, ce temps de l'élection présidentielle peut devenir une étape décisive pour notre pays, pour sa place dans le monde.

Par ce manifeste – fruit du pluralisme politique et territorial fondateur de la FNCC –, nous, élu.e.s locaux militants pour la culture et les arts, proposons à l'attention de celles et ceux qui se présentent à l'exercice de la plus haute fonction de l'Etat 30 chantiers exigeant une écoute réciproque et une action conjointe entre l'Etat et les collectivités territoriales, dans le respect de l'autonomie de toutes les instances élues de la République.

Candidates, candidats à l'élection présidentielle de 2022, au terme de ce mandat gouvernemental et dans le contexte d'une crise sanitaire qui a profondément fragilisé le monde de la culture et modifié les attentes et les comportements culturels des Françaises et des Français,

**QUELLE AMBITION PORTEZ-VOUS POUR LES POLITIQUES CULTURELLES
AU NIVEAU NATIONAL ET EN LIEN AVEC LES PRINCIPAUX SOUTIENS DE
LA VIE CULTURELLE QUE SONT LES COLLECTIVITES TERRITORIALES ?**

Conférence de presse. Une dizaine de journalistes de la presse nationale et professionnelle étaient présents à la conférence de presse organisée par la FNCC – avec le concours d’un attaché de presse - pour le lancement de son Manifeste le jeudi 27 janvier 2022. Plusieurs élu.e.s de la FNCC ont développé les principaux thèmes d’interpellation destinés aux candidates et candidats :

- **Frédéric Hocquard**, président de la FNCC, maire-adjoint de Paris :
Présentation du Manifeste / Coopération territoriale
- **Jane-Marie Hermann**, vice-présidente de la FNCC, maire-adjointe de Viroflay :
Éducation artistique et culturelle
- **Jean-Philippe Lefèvre**, vice-président de la FNCC, vice-président du Grand Dole :
Équipements culturels de proximité
- **Benoît Careil**, membre du Conseil d'administration de la FNCC, maire-adjoint de Rennes :
Droits culturels / Eco-responsabilité
- **Jessie Orvain**, membre du Bureau de la FNCC, vice-présidente du Mont-St-Michel-Normandie :
Ruralité / Patrimoine
- **Florian Salazar-Martin**, vice-président de la FNCC, maire-adjoint de Martigues :
Espace public / Transversalité
- **Auriane Aït Lasri**, membre du Bureau de la FNCC, maire-adjointe de Douai :
Égalité femme-homme

Communiqués de presse. Après s’être exprimé entre les deux tours de l’élection présidentielle pour “Défendre l’esprit d’ouverture et de tolérance” : « *Nous sommes une Fédération du dialogue et de l’écoute qui ne peut que dire son inquiétude face au danger de voir l’extrême-droite arriver au pouvoir* » ([communiqué du 21 avril 2022](#)), la FNCC a rédigé un nouveau communiqué au moment de sa présence à Strasbourg pour “Porter les enjeux culturels dans le débat des législatives” ([communiqué du 4 mai 2022](#)).

Espace ressource sur le site de la FNCC. Plusieurs propositions du Manifeste sont accompagnées de ressources documentaires [sur notre site](#).



Développer la présence de l’art et de la culture dans l’espace public



Placer les jeunes au cœur des politiques culturelles



Inscrire l’impératif écologique dans les politiques culturelles



Mieux reconnaître et accompagner la diversité de la création et des pratiques artistiques et culturelles



Préservation, valorisation et approche renouvelée du patrimoine matériel et immatériel



Promouvoir l’égalité femme/homme

La FNCC engagée
au sein des instances de
concertation

Co-construire les politiques culturelles

Conseils locaux des territoires pour la Culture
Comités régionaux des professions du spectacle
Co-construction et coopération territoriale au cœur de
tous les échanges avec le ministère de la Culture



Conseils locaux des territoires pour la Culture (CLTC)

La FNCC a milité pendant plusieurs années en faveur de ces déclinaisons territoriales de l'instance nationale réunissant les associations de collectivités et les directions régionales du ministère de la Culture. Elle a pleinement contribué à leur mise en place et à la préparation du décret officialisant leur création. Rappelons que si, dans un contexte d'urgence et de forte attente d'un milieu culturel très fragilisé, les Conseils locaux des territoires pour la culture (CLTC) se sont réunis dès le mois de mai 2020 en format de préfiguration, l'arrêté les instituant officiellement n'a été publié que le 9 avril 2021. Présidés par les préfets de Région et/ou les DRAC, ces instances se réunissent selon les Régions plus ou moins régulièrement. Chaque association de collectivités a désigné trois élu.e.s titulaires et trois élu.e.s suppléants.

Grâce à la forte mobilisation de ses élu.e.s, la liste des représentants de la FNCC au sein des CLTC a été composée en tenant compte de plusieurs critères pour représenter au mieux la diversité de ses collectivités adhérentes : pluralisme politique, parité femme/homme, représentativité géographique (différents départements représentés) et tailles de collectivités. De fait, ces élu.e.s constituent le réseau des référents de la Fédération et ont à cœur de représenter les adhérents de leur région et de porter leurs attentes, questions, propositions. En amont des réunions des CLTC, les représentants de la FNCC se réunissent en ligne entre eux pour partager leurs réflexions et préparer leurs participations.

Plusieurs réunions ont été organisées depuis le début de l'année 2022, notamment en Bretagne le 4 mars, en Ile-de-France le 24 juin, en Bourgogne-Franche-Comté le 27 juin, dans les Hauts-de-France le 1er juillet, en Région Centre-Val-de-Loire le 5 juillet...



CLTC en Ile de France, avec Frédéric Hocquard (Paris), Jane-Marie Hermann (Virofaly) et Alexie Lorca (Montreuil)



3CB en Bretagne avec Fabien Le Guernevé (Vannes), Jean-Yves Fouqueray (Séné) et Benoît Careil (Rennes)

Comités régionaux des professions du spectacle (COREPS)

Les CLTC sont des instances strictement politiques, sans représentant des professionnels de la culture. Face à la nécessité d'un dialogue direct entre les élu.e.s et les acteurs, la FNCC a proposé la réactivation des Coreps *via* notamment un [communiqué](#), publié dès 2020 (seuls deux restaient en activités, en Occitanie et en Nouvelle-Aquitaine). Une initiative dont le ministère de la Culture s'est saisi en janvier 2021. Depuis, les premiers Coreps à s'être mis en place ont été ceux de la région Sud et de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Plus récemment, des Coreps ont été institués dans les régions Bretagne et Bourgogne-Franche-Comté.

Comme pour les CLTC, la FNCC est représentée au sein de ces instances par plusieurs élu.e.s qui siègent au Comité de pilotage et participent aux groupes de travail, suivant les règlements intérieurs propres à chaque Coreps.

Co-construction et coopération territoriale, au cœur des échanges avec le ministère de la Culture

Rendez-vous avec Roselyne Bachelot, ministre de la Culture

Une délégation de la FNCC - composée de son président Frédéric Hocquard, son trésorier Grégoire Pénavaire (Enghien-les-Bains), Auriane Aït Lasri (Douai), May Bouhada (Fontenay-sous-Bois) et Fabien Le Guernevé (Vannes) – a rencontré la ministre de la Culture, rue de Valois, le 9 décembre 2021. Principales thématiques des échanges : la coopération territoriale, le Plan d'action égalité femme/homme, le passe sanitaire dans les bibliothèques et le Pass culture.



Conseil national des territoires pour la culture (CNTC)

Frédéric Hocquard et Jessie Orvain, vice-présidente de la Communauté d'agglomération du Mont-Saint-Michel-Normandie, représentaient la FNCC au Conseil national des territoires pour la culture du 14 décembre 2021. Le président de la FNCC a conclu son intervention en souhaitant une plus grande articulation des déclinaisons régionales du CNTC avec d'autres instances (Coreps, CTAP), leur harmonisation sur tout le territoire ainsi qu'une précision de leurs missions. Il a salué la volonté d'engagement commun de l'Etat et des collectivités pour l'égalité femme/homme et pour le développement durable. Il a enfin appelé de ses vœux une meilleure association des collectivités à la gouvernance du Centre national de la musique.

Lettre ouverte de la FNCC à la nouvelle ministre de la Culture.

La FNCC a félicité Rima Abdul Malak pour sa nomination à la tête du ministère de la Culture et souligné quelques grands chantiers dont le Gouvernement aura à se saisir : le partenariat entre les collectivités et l'Etat, l'avenir du rôle des Conseils locaux des territoires pour la culture, les inquiétudes financières des collectivités... Des sujets sur lesquels la Fédération a dit sa pleine disponibilité pour un travail concerté ([Lettre ouverte](#) le 10 juin 2022).

Participations, interventions, auditions, rendez-vous



Sièges et représentations de la FNCC

La FNCC est présente dans plusieurs instances nationales.

Ministère de la culture

- ✓ Conseil national des territoires pour la culture (CNTC)
- ✓ Conseils locaux des territoires pour la culture dans chaque région (CLTC)
- ✓ Haut Conseil à l'Éducation Artistique et Culturelle (HCEAC)
- ✓ Conseil National des Professions du Spectacle (CNPS)
- ✓ Conseil national des professions des arts visuels (CNPAV)
- ✓ Comité ministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes
- ✓ Groupe de travail des Musiques actuelles du ministère de la Culture (GTMA)
- ✓ Groupe de travail au sein du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) : comité de pilotage national des dispositifs scolaires
- ✓ Groupe de travail de la DGCA autour des conservatoires/établissements enseignement artistique

Organismes, associations, structures professionnelles...

- ✓ Plateforme Nationale de la Vie Nocturne (PNVN)
- ✓ Assemblée Générale de l'Observatoire des politiques culturelles (OPC)
- ✓ Conseil d'Administration d'Arcena
- ✓ Comité de pilotage autour du projet d'enseigne pour les bibliothèques
- ✓ Comité de pilotage des Assises de la Fédération nationale des directeurs d'affaires culturelles (FNADAC)

Au-delà des instances et groupes de travail dans lesquels elle siège, la FNCC est régulièrement auditionnée ou sollicitée pour intervenir dans des rencontres publiques.

Quelques participations et interventions

Haut Conseil de l'Éducation artistique et culturelle

La FNCC est également membre du HCEAC depuis sa création. Réuni en plénière le 17 décembre 2021 sous la double présidence des ministres de la Culture et de l'Éducation nationale, le Haut Conseil de l'EAC a inauguré un nouveau mandat de trois ans ([arrêté du 15 décembre](#)) avec, en perspective, l'extension du Pass culture via une part collective. Emmanuel Ethis, reconduit à sa vice-présidence, en a présenté les principaux axes de travail : l'accès pour toutes et tous et notamment aux personnes en situation de handicap, l'EAC à l'université, l'EAC à tous les temps de la vie et les Olympiades culturelles. Jane-Marie Hermann, adjointe à la culture de Viroflay et vice-présidente de la FNCC, et Gabriel Colombet, adjoint à la culture de Saint-Rémy-de-Provence et membre du Bureau de la FNCC, représentent la Fédération au HCEAC.



Comité ministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes

La FNCC est la seule association de collectivités membre de ce Comité ministériel, présidée par la ministre de la Culture. Chaque réunion est l'occasion de faire un bilan de la mise en œuvre de la feuille de route Egalité et de sa réactualisation avec de nouvelles mesures aptes à promouvoir l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Le Comité ministériel Egalité s'est réuni le 14 février avec des représentants de l'ensemble des secteurs de la culture, sous la présidence de Roselyne Bachelot. Rappelant l'engagement de la FNCC, Frédéric Hocquard, président, a salué le partenariat avec le ministère de la Culture. Il en a appelé à une accentuation de l'action sur les nominations et la lutte contre les violences sexuelles et sexistes. Il a également souligné la nécessité de prêter davantage d'attention à la parité dans l'utilisation de l'argent public. Il faudra enfin signer rapidement le Plan d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la culture élaboré dans le cadre du Conseil national des territoires pour la culture.



Plateforme de la Vie nocturne

La FNCC est membre de la Plateforme nationale de la vie nocturne. L'objectif de la Plateforme, qui réunit des représentants de villes françaises et européennes, est de promouvoir la nécessité d'une politique de la nuit et de concilier les impératifs de la tranquillité publique avec l'apport des activités culturelles et festives nocturnes. Un groupe de travail spécifique pour les collectivités territoriales a été mis en place. La Plateforme de la vie nocturne a actualisé son guide méthodologique, enrichi de témoignages de nouvelles Villes européennes, avec des fiches pratiques sur les réponses apportées par les collectivités dans un contexte de crise sanitaire, notamment celles de Bordeaux, Paris et Nantes. Il s'adresse aux élu.e.s et aux techniciens des collectivités. [Télécharger le Guide.](#)

Comité de pilotage pour une enseigne des bibliothèques

Les associations de bibliothécaires, en lien avec le ministère de la Culture et les associations de collectivités, dont la FNCC, projettent la création d'une enseigne, à l'instar de celles qui signalent les pharmacies ou la Poste, pour que les établissements de lecture publique puissent être mieux identifiés. De l'avis unanime, une telle visibilité paraît d'autant plus pertinente que les bibliothèques relèvent du service public de la culture. L'aboutissement de ce projet, qui passe par un appel à projets suivi d'un choix par un jury représentant les collectivités et les professionnels, est prévu pour l'automne 2022.

Comité de pilotage des Assises de la FNADAC

Pour la préparation des 6es Assises de la Fédération nationale des directeurs des affaires culturelles, prévues les 20 et 21 octobre à Sète, un Comité de pilotage a été institué. La FNCC, qui entretient depuis de nombreuses années des liens avec la Fnadac et qui a également rencontré plusieurs associations régionales de DAC pendant la pandémie, participe au comité de pilotage. Thématique des Assises : "De la transformation de la culture à la culture de la transformation".

Rencontres nationales de Passeurs d'images

Les villes d'Aix-en-Provence, Marseille et Martigues ont accueilli les coordinateurs d'Ecole et cinéma et Collège au cinéma, des dispositifs qui concernent plus d'un million d'enfants et adolescents en France. La rencontre a été l'occasion de rappeler l'importance de l'ouverture sensible au monde que permet le cinéma et l'intégration effective de l'éducation à l'image dans les parcours scolaires grâce à la mobilisation des professeurs, des salles de cinémas partenaires et du soutien du CNC. Jean-Marc Coppola et Florian Salazar-Martin, élus de Marseille et de Martigues et membres de la FNCC, ont témoigné lors d'une table ronde, aux côtés de la DRAC Région Sud, de l'engagement des collectivités.



Ou encore...

Quelle reprise dans les musiques actuelles ? le 16 septembre 2021 à Marseille - Congrès du SMA

Signataire en 2018 d'une Charte avec le Syndicat des musiques actuelles (SMA) et la Fédération des lieux de musiques actuelles (Fedelima), la FNCC a participé au Congrès 2021 du SMA.

Transition et transversalité, le 7 octobre 2021 à Orléans - Rencontres de l'UFISC

La FNCC a participé à la 5e édition de l'événement POP MIND organisé par l'Ufisc, avec plus de quarante organisations, fédérations, réseaux, syndicats et structures du monde culturel et citoyen autour du fil rouge "Cultures, communs et solidarités, un nouvel imaginaire pour ranimer nos sociétés".

Cycle des Hautes Etudes de la culture (CHEC) sur la démocratie culturelle, le 15 octobre à Paris

Intervention au cours du 2e module de formation du CHEC le DRAC d'Ile-de-France sur "La démocratie culturelle : une notion toujours en interrogation, un objectif inachevé".

Rencontres nationales des Enfants de cinéma le 19 octobre 2021 à Valence

L'association Les enfants de cinéma a organisé ses rencontres 2021 sur le thème : "Le jeune, spectateur, citoyen : des sciences cognitives aux enjeux de l'éducation à l'image". Après un débat organisé avec des chercheurs en sciences cognitives, la FNCC a participé à une table-ronde consacrée au rôle des collectivités.

Diversité culturelle, le 22 février 2022 à Paris

La Fédération des acteurs et actrices des danses & musiques traditionnelles (FAMDT), le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) et le réseau de musiques du monde Zone Franche organisaient à Paris une table-ronde sur "La diversité dans les politiques culturelles", avec la FNCC parmi les intervenants.

Festivals et développement durable, le 10 juin 2022 à Lille - Rencontres de France Festival

Intervention de la FNCC à la table-ronde organisée par France Festival dans le cadre du Festival Latitudes contemporaines intitulée "Mieux vivre ensemble : du management responsable à l'éthique de la relation".

Rencontres nationales de la Librairie, le 4 juillet 2022 à Angers, - Rencontres du SLF

Intervention à l'atelier autour de "L'économie des ventes aux bibliothèques" organisé dans le cadre du programme de la 6e édition des Rencontres nationales de la Librairie à l'initiative du Syndicat de la librairie française.

Quelques auditions...

La FNCC a été auditionnée à de nombreuses reprises par des parlementaires du Sénat et de l'Assemblée nationale ou par des personnalités chargées par le Gouvernement de la rédaction de rapports d'information.

Quelques exemples :

- **Statut des enseignants des écoles d'art nationales et territoriales.** Le ministère a initié une mission inter-inspections générales (administration, culture, éducation-recherche) pour résorber la distorsion de statut entre enseignants des écoles d'art. Philippe Yvin a auditionné (27/10) la FNCC.
- Audition dans le cadre d'une mission du Sénat autour du **Label Unesco patrimoine culturel immatériel** (02/2021).
- Audition au Sénat lors d'une table-ronde au Sénat sur **la gestion territoriale de Plan de relance pour la culture** (09/2021).
- Audition par la députée Florence Provendier sur la loi "**Bibliothèques**" (09/2021)
- Audition sur **l'évaluation des crédits du plan de Relance consacrés au patrimoine**, par la sénatrice des Ardennes Else Joseph (03/2022).

Quelques rendez-vous...

La FNCC entretient un dense réseau de relations et un dialogue constamment renouvelé avec de nombreuses instances politiques ainsi qu'avec des structures représentatives des divers secteurs de la culture : associations d'élu.e.s, commissions parlementaires, syndicats, associations, fédérations de professionnels...

- Rendez-vous avec Agi-son le 23 juin 2021
- Rendez-vous avec le collectif #MeTooThéâtre le 9 novembre 2021
- Rendez-vous avec l'équipe du pass Culture le 17 février,
- Rendez-vous avec l'Union des fédérations d'intervention sociale et culturelle (Ufisc) le 10 mars 2022
- Rendez-vous avec le collectif Acteurs Actrices de France associés (AAFA) le 11 mars 2022
- Rendez-vous avec France Festival le 12 avril 2022
- Rendez-vous avec la Maison contemporaine de la musique contemporaine le 10 mars 2022

[Echos sur le site de la FNCC](#)

Solidarité

avec les artistes réfugiés

Les artistes et les acteurs culturels sont parmi les premières victimes des conflits des régimes d'oppression et de censure de libertés. Deux crises ont profondément marqué de ce point de vue l'année 2021 : la reprise du pouvoir par les Talibans en Afghanistan et la guerre en Ukraine. La FNCC a pris sa part d'une nécessaire solidarité de la France avec les artistes réfugiés.

Communiqués

"Le droit d'asile pour les artistes afghan.e.s réfugiés" : « Aujourd'hui les artistes afghan.e.s ont besoin d'une terre d'accueil ; au titre de la défense du patrimoine mondial commun de la diversité culturelle, nous avons besoin d'eux. Les élu.e.s de notre Fédération sont convaincus de la valeur civilisatrice essentielle des expressions artistiques et du caractère inacceptable de l'interdiction de les pratiquer. Il est de notre devoir de réaffirmer pour eux le droit d'asile et, à leurs côtés, de contribuer à protéger notre idéal d'humanisme. » [Communiqué du 02/09/2021.](#)

Les élu.es de la FNCC ont manifesté leur **"Solidarité avec le peuple ukrainien"** via la publication d'un communiqué le 28 février : « L'Ukraine est aujourd'hui existentiellement menacée dans l'intégrité de son territoire, dans son identité même et dans sa culture. [...] En tant que fédération représentant les collectivités françaises attachées à la diversité culturelle, à la liberté de la création et au dialogue entre les cultures, la FNCC en appelle au soutien total au monde culturel et aux artistes ukrainiens mais aussi russes, qui s'opposent à cette guerre. » [Communiqué du 28/02/2022.](#)

Mise en partage des initiatives culturelles des collectivités territoriales pour l'Ukraine

Dès le 28 février, les collectivités territoriales, par elles-mêmes ou par la voix de leurs associations nationales, ont publiquement condamné l'invasion russe de l'Ukraine et proposé diverses actions de soutien : aide alimentaire et matérielle, préparation d'hébergements pour des réfugiés, soutien aux associations se mobilisant en faveur de l'Ukraine, fonds de soutien, multiplication des jumelages... La FNCC a recueilli auprès de ses adhérents leurs initiatives culturelles afin de les valoriser et surtout de les partager. Quelques exemples.

En tournée en France au moment de l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe, le Kiev City Ballet a été accueilli en résidence au Théâtre du Châtelet à Paris, à la suite d'une représentation exceptionnelle le 8 mars, puis programmé le 26 mars au Palais des arts à Vannes dans le cadre du soutien de la Ville à l'Ukraine.



A Lanester, un concert de la chorale de chants marins Les Gabiers d'Artimon a été organisé le 26 avril. Les recettes ont été reversées au Secours populaire pour financer les actions de solidarité avec le peuple Ukrainien.

La Ville de Tournefeuille a également organisé des manifestations dont les recettes ont été reversées pour l'aide humanitaire au peuple ukrainien, notamment une soirée culturelle en partenariat avec l'Orchestre de chambre de Toulouse et L'Usine, le 31 mars.

Versailles a proposé un concert au Château de Versailles, le 8 avril, avec trois jeunes musiciens ukrainiens venus en séjour professionnel et bloqués par la guerre intégrés à l'Orchestre royal ; les fonds ont été versés pour l'aide à l'Ukraine de La Fondation de France.

A Saint-Rémy-de-Provence, une récolte de dons en soutien à l'Ukraine a été organisée lors d'un concert au Théâtre de verdure des Arènes Barnier, le 24 juin.

En Haute-Garonne, le musée départemental de la Résistance et de la Déportation de Toulouse et les Archives départementales ont organisé une collecte de matériel de conditionnement pour rapatrier des œuvres ukrainiennes dans d'autres pays.

La FNCC relaie aussi la mobilisation du monde de la culture en soutien à l'Ukraine. De nombreux lieux et acteurs culturels se mobilisent pour mettre en valeur la culture ukrainienne, programmer des "concerts solidaires", récolter des dons, des fonds...

Conseil national des territoires pour la culture

En urgence, Roselyne Bachelot a réuni le CNTC le 15 mars 2022 pour annoncer les initiatives du ministère pour le soutien et l'accueil des artistes et professionnels ukrainiens et russes dissidents et organiser la coopération entre l'Etat et les collectivités. Une réunion saluée avec gravité par tous les élu.e.s présents. Le président de la FNCC a, pour sa part, rappelé la forte mobilisation des collectivités et insisté sur la nécessité, au-delà de l'urgence immédiate, d'inscrire cette action dans la durée afin d'être en mesure de répondre aux exigences à long terme qu'implique l'exil.



Relai des communications et actions de l'Etat

La FNCC relaie régulièrement les annonces et dispositifs mis en place par le Gouvernement en faveur des Ukrainiens et Russes dissidents : communiqués et déclarations, mise en place de fonds de soutien et d'aides spécifiques....

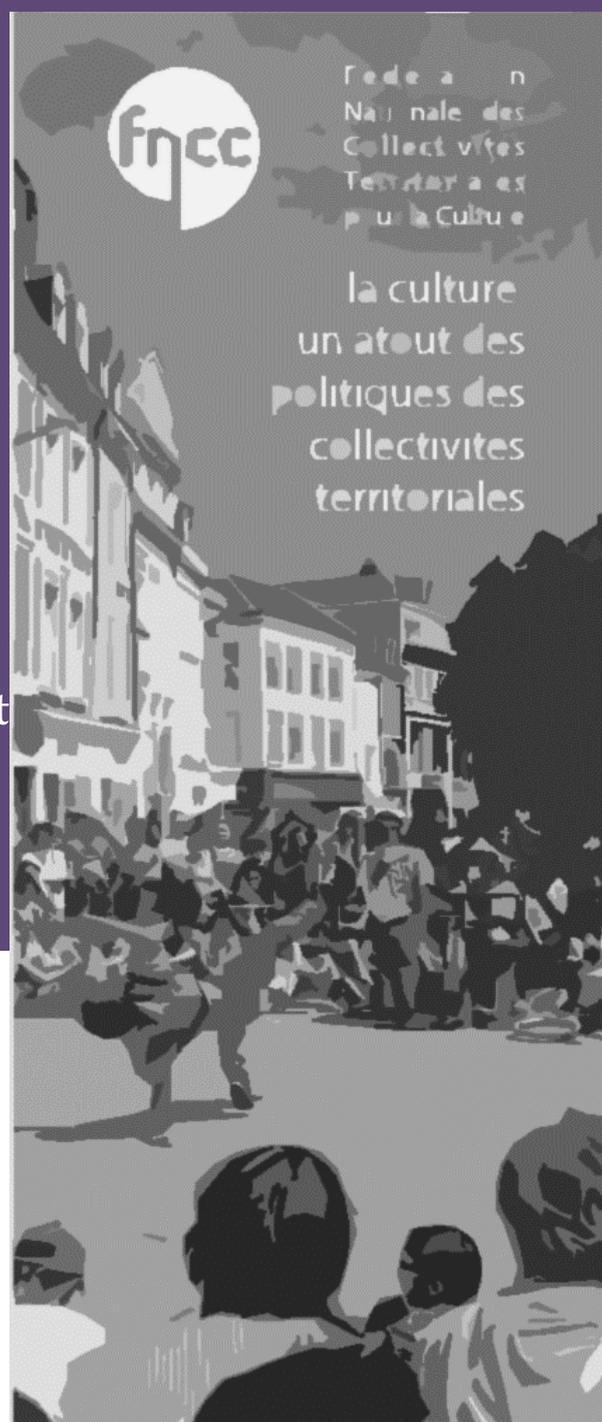
Un "Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales" a été mis en place dès le 1^{er} mars pour fédérer les initiatives et l'élan de solidarité avec le peuple ukrainien dans les territoires. Il est géré dans chaque département par les préfets afin de financer des opérations humanitaires d'urgence répondant aux besoins prioritaires des victimes du conflit. La FNCC a transmis l'information et créer un article sur son site avec le mode d'emploi de ce fonds. [Sur le site de la FNCC.](#)

Un Fonds spécial du ministère, doté de 1,3M€ réparti en trois enveloppes a été présenté le 15 mars : 750 000€ pour l'accueil en urgence des artistes, journalistes et professionnels de la culture ukrainiens et russes dissidents, avec leur familles, 250 000€ pour favoriser les résidences de créations de ces artistes et 300 000€ pour accompagner les étudiants ukrainiens des écoles supérieures d'enseignement artistiques, soit déjà en France soit s'y rendant en exil. Une liste avec un référent "Ukraine" dans chaque Direction régionale des affaires culturelles a également été créée. [Sur le site de la FNCC.](#)

Publications

Une étude sur les élu.e.s à la culture

Un guide "Bibliothèques territoriales,
dispositifs d'accompagnement de l'Etat
et témoignages d'élus"



Deux publications ont été réalisées courant 2021-2022, l'une en partenariat avec l'Observatoire des politiques culturelles, l'autre avec le Service Livre et Lecture du ministère de la Culture.

Une étude sur les élu.e.s à la Culture.

Le projet, ancien, d'une étude sociologique consacrée aux élu.e.s en charge du mandat culturel a commencé à être mis en œuvre en 2019, sous la direction des deux chercheurs Jean-Pierre Saez et Emmanuel Wallon, avec une forte participation de la FNCC. Sur la cinquantaine d'entretiens qui constitue le matériau de cette étude, une quinzaine ont été réalisés par la FNCC qui a également pris en charge la rédaction de trois chapitres de l'ouvrage : les motivations des élu.e.s, la formation et l'égalité femme/homme au sein des conseils territoriaux. Les dernières phases (rédaction, mise en forme, relectures, publication) de réalisation de cette étude unique - la première consacrée aux élu.e.s à la culture - ont été abouties à l'été 2022 pour une parution en septembre.

"Bibliothèques territoriales, dispositifs d'accompagnement de l'Etat et témoignages d'élus".



Réalisé en partenariat étroit avec le Service du livre et de la lecture du ministère de la Culture, avec lequel la Fédération entretient un dialogue fructueux depuis de nombreuses années, le Guide est composé de deux parties :

- une partie "théorique" (histoire des missions des bibliothèques, la décentralisation de la lecture publique) qui comporte également un texte politique signé de la FNCC ainsi qu'un entretien avec la sénatrice Sylvie Robert autour de sa loi "Bibliothèques",
- des fiches techniques sur les divers dispositifs d'aide de l'Etat, avec des témoignages d'élu.e.s et de professionnels, réalisés par la FNCC, sur la mise en œuvre concrète de projets de lecture publique (extensions des horaires d'ouverture, construction ou réaménagement de bibliothèques, politiques en direction des scolaires, des tout-petits, politique patrimoniale du livre, la bibliothèque hors les murs...) parmi les collectivités adhérentes : Avignon, Bordeaux, Chartres, Martigues, Nancy, Le Creusot, Les Anses d'Arlet, Sceaux, Toulouse Métropole, Vannes, l'Île d'Yeu et les départements de Seine-et-Marne, des Bouches-du-Rhône et du Val-de-Marne.

Au sein de la FNCC, un groupe de travail a été constitué autour de ce projet. Danielle Buys, Emmanuelle de Crepy, Jane-Marie Herman et Florian Salazar-Martin ont participé à la conception et réalisation de ce Guide, dont la présentation est prévue en Avignon à l'occasion du séminaire des adhérents intitulé « *La lecture publique, premier outil d'une République culturelle décentralisée* ».



Communication, information, veille...

Culture à vif

La Lettre d'Echanges

Le site internet

Les réseaux sociaux

Les communiqués

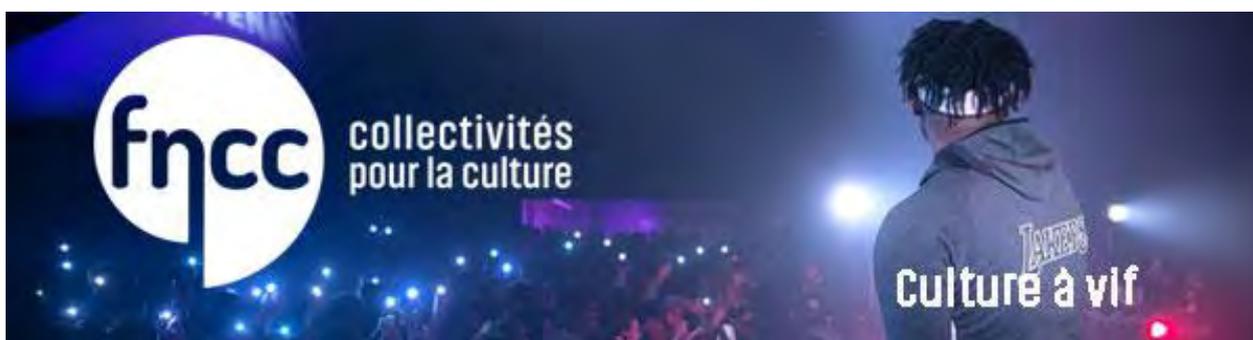


Les publications régulières de la FNCC

Les principaux outils et vecteurs de communication réguliers de la FNCC sont :

- ✓ *Culture à vif*, l'infolettre électronique hebdomadaire
- ✓ La *Lettre d'Échanges*, la revue des adhérents
- ✓ les réseaux sociaux : [Facebook](#) et [Twitter](#)
- ✓ Le site internet et son espace réservé aux adhérents : www.fncc.fr
- ✓ les communiqués

Culture à vif, l'infolettre électronique hebdomadaire de la FNCC



Ligne éditoriale : veille de l'actualité culturelle tant au niveau national que local, valorisation des initiatives culturelles des adhérents, communication des informations sur "la vie" de la FNCC (ses activités, interventions, travaux...) sous forme de brèves.

Diffusion : envoi numérique hebdomadaire à l'ensemble du fichier de la FNCC (adhérents, non-adhérents, parlementaires, ministères, partenaires, associations, professionnels...).

La Lettre d'Échanges, la revue des adhérents de la FNCC



Ligne éditoriale : mise en valeur des politiques culturelles des collectivités territoriales adhérentes au travers d'entretiens avec les élu.e.s, mise en valeur des actualités, notamment celles de la FNCC, ainsi que des articles de fonds (notes de lecture, analyses...).

Diffusion : envoi numérique et mise en ligne sur le site internet avec un téléchargement gratuit pour les adhérents et un accès partiel du numéro en cours pour les non-adhérents et envoi papier aux abonnés.



Lettre d'Echanges n°183. La crise sanitaire « est venue interroger l'action publique dans le domaine des politiques culturelles », note le président de la FNCC dans son éditorial. Au sommaire, la présentation de deux propositions de loi du Sénat, sur les bibliothèques et sur les librairies indépendantes, un point sur la réhabilitation des kiosques à musique, les budgets culturels des collectivités en contexte de crise sanitaire et le rapport 2021 de l'Unesco sur l'égalité femme/homme. Deux portraits culturels complètent le sommaire : Caen et Séné.

Lettre d'Echanges n°183.



Lettre d'Echanges n°184. Ouverte par l'éditorial du président, Frédéric Hocquard, la nouvelle *Lettre d'Echanges* de la FNCC revient sur deux des débats organisés lors des Journées d'Avignon, avec le SNSP et avec l'AMRF. Un sommaire que complètent deux "portraits culturels" des collectivités adhérentes – Montreuil et Vannes – et une note de lecture sur *La Gouvernance culturelle des villes*, du chercheur Guy Saez.

Lettre d'Echanges n°184.



Lettre d'Echanges n°185. Le président signe l'éditorial autour de la rencontre d'une délégation de la FNCC avec la ministre de la Culture. Le sommaire complète l'écho des Journées d'Avignon 2021, avec une synthèse de la rencontre sur l'égalité femme/homme et de celle de la présentation de l'enquête menée en partenariat avec l'OPC sur le profil des élu.e.s à la culture. Egalement deux "portraits culturels" des collectivités adhérentes – Reims et Fontenay-sous-Bois – ainsi que deux notes de lecture : un rapport du Sénat sur la territorialisation du Plan de relance et une étude sociologique sur les liens entre inégalités culturelles et enfance.

Lettre d'Echanges n°185.

La FNCC sur les réseaux sociaux

 **Facebook**
1662 abonnés

 **Twitter**
1668 abonnés

Le site internet

Le site, recréé en 2019, est quotidiennement mis à jour (actualité, calendrier, veille parlementaire, échos des adhérents...) par l'équipe des permanents. Il compte en moyenne **6 500 vues chaque mois**

Un espace est réservé aux adhérents, avec :

- ✓ actualités et présentations des adhérents,
- ✓ suivi des activités internes de la Fédération (comptes-rendus des réunions du Bureau et des Conseils d'administration, comptes-rendus des séminaires de la FNCC...),
- ✓ ressources (guides, enquêtes, études, conventions, textes internationaux...),
- ✓ rubrique recensant les dispositifs d'aide (européens, nationaux et territoriaux) dont peuvent se saisir les collectivités, les programmations nationales dans lesquelles elles peuvent s'inscrire, les appels à projets.
- ✓ ensemble des informations de la "Veille parlementaire"
- ✓ archives de la Lettre d'Echanges et Culture à vif



Les communiqués

Lourdes inquiétudes pour les budgets culture des collectivités, 24 juin 2022

Lettre ouverte à Madame Rima Abdul Malak, Ministre de la Culture, 10 juin 2022

Porter les enjeux culturels dans le débat des législatives, 4 mai 2022

Election présidentielle : défendre l'esprit d'ouverture et de tolérance, 21 avril 2022

Solidarité avec le peuple ukrainien, 28 février 2022

Assouplissement des mesures sanitaires, priorité aux bibliothèques et aux médiathèques, 15 février 2021

Pour un assouplissement de l'obligation de pass sanitaire pour les bibliothèques, 2 novembre 2021

Le droit d'asile pour les artistes afghan.e.s réfugiés, 2 septembre 2021

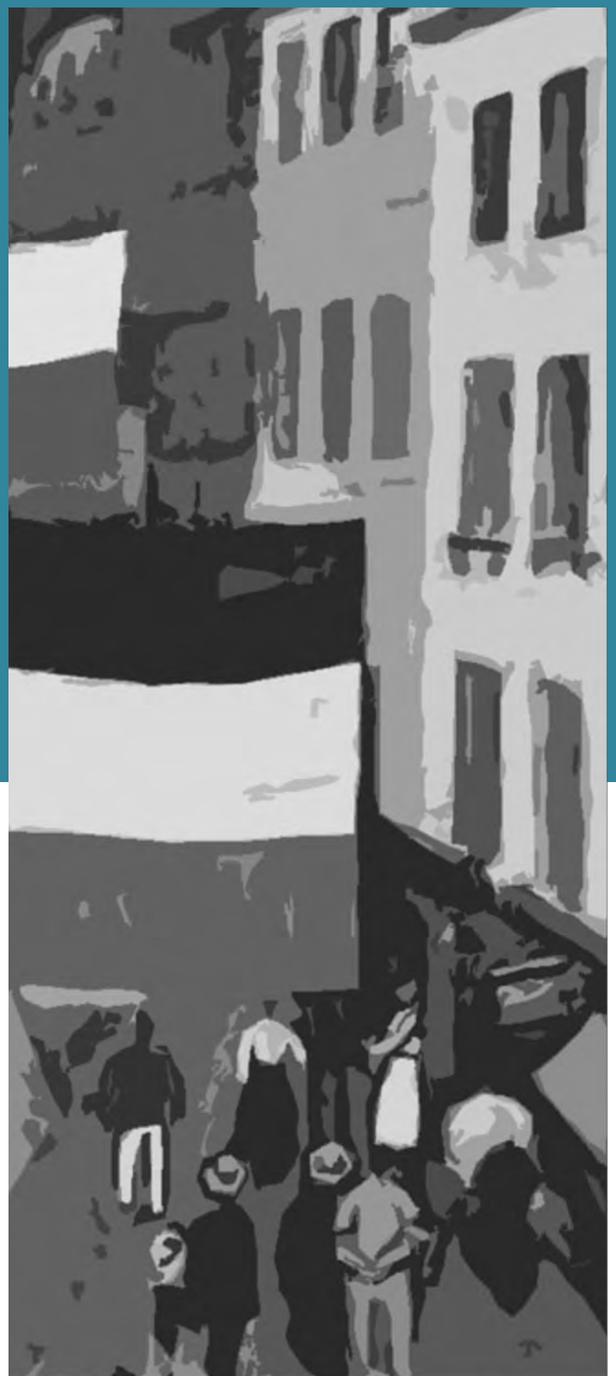
Obligation de pass sanitaire pour une mise en œuvre partagée et accompagnée, 17 juillet 2021

Retrouvez tous les communiqués sur le site internet : [Communiqués](#)

La FNCC,
Centre de
formation agréé
pour les élu.e.s



centre de
formation



Le Centre de formation de la FNCC est **agréé par le ministère de l'Intérieur depuis 1994 pour dispenser des formations aux élu.e.s.**

Le principe cardinal de la FNCC consiste à organiser *des formations conçues pour les élu.e.s par des élu.e.s*. Les thématiques choisies et les programmes proposés sont d'une part le fruit de la réflexion des élu.e.s des instances de la Fédération et, d'autre part, des demandes des élu.e.s en formation recueillies dans le cadre d'une fiche d'évaluation remise à l'issue de chaque session. Les formations sont proposées avec le concours de formateurs qui animent ces sessions, et la participation systématique d'"élu.e témoin".

**L'originalité et la valeur ajoutée des formations de la FNCC :
la transmission et l'échange, avec des élu.e.s qui viennent partager
leur expérience de terrain en apportant leur témoignage.**

Sessions de formation en ligne

Dès le lendemain des élections municipales 2020, la Fédération a proposé des formations. Contrainte de s'adapter au contexte de crise sanitaire, les sessions de formation jusqu'alors proposées sur une journée à Paris, ou en région, ont laissé place à un nouveau format :

**des "formations flash", des sessions en visioconférence de 2h,
avec une douzaine de participants, gratuites pour les adhérents de la Fédération**

Afin de répondre à la forte demande de participation aux sessions proposées, les mêmes formations ont parfois été organisées sur plusieurs dates.

Transversalité des enjeux culturels, une nouvelle dimension de l'engagement des élu.es. 3 sessions organisées.

Avec les témoignages de :

- ✓ **Jean-Philippe Lefèvre**, Conseiller municipal de Dole, vice-président en charge de l'action culturelle du Grand Dole et vice-président de la FNCC
- ✓ **Anne Mistler**, Adjointe à la Maire de Strasbourg en charge des arts et des cultures et vice-présidente de la FNCC
- ✓ **May Bouhada**, Adjointe au Maire de Fontenay-sous-Bois en charge de la culture et membre du Bureau de la FNCC

L'élu.e à la Culture et les associations. 2 sessions organisées.

Avec les témoignages de :

- ✓ **Gérard Lefèvre**, Adjoint au Maire d'Angoulême en charge de la culture et du soutien aux acteurs associatifs culturels et membre du Bureau de la FNCC
- ✓ **Danielle Buys**, Vice-présidente d'honneur de la FNCC, ancienne adjointe à la culture de Tournefeuille et vice-présidente de la Commission culture de Toulouse Métropole.

Le financement des projets et activités artistiques et culturels, quelles possibilités pour l'élu.e ? 3 sessions organisées

Avec les témoignages de :

- ✓ **Yves Dumoulin**, Maire de Fareins, vice-président à l'économie et la culture de la Communauté de communes Dombes Saône Vallée et membre du Conseil d'administration de la FNCC
- ✓ **Danielle Buys**, Vice-présidente d'honneur de la FNCC, ancienne adjointe à la culture de Tournefeuille et vice-présidente de la Commission culture de Toulouse Métropole
- ✓ **Pascal Labelle**, Adjoint au Maire de Reims en charge de la culture et du patrimoine et vice-président de la FNCC.

L'él.u.e à la Culture et les tiers-lieux. 3 sessions organisées

Avec les témoignages de :

- ✓ **Marc Chassaubéné**, Adjoint au Maire de Saint-Etienne en charge de la culture, du design et de la valorisation du patrimoine, vice-président de Saint-Etienne Métropole en charge de la culture, du design et du numérique et membre du Bureau de la FNCC
- ✓ **Sophie Dernois**, Adjointe à la Maire de Saint-Ouen en charge de la culture, de la petite enfance et des seniors et vice-présidente de la FNCC.

Bibliothèque : quelles nouvelles perspectives pour les élu.e.s à la culture ?

Avec le témoignage de :

- ✓ **Isabelle Vincent**, Adjointe au maire de Chartres en charge de la culture et du patrimoine, conseillère départementale d'Eure-et-Loir et vice-présidente de la FNCC.

Elu.e, quelle place pour la culture dans la revitalisation des centres-villes et centres-bourgs ?

Avec le témoignage de :

- ✓ **Jean-Philippe Lefèvre**, Conseiller municipal de Dole, vice-président en charge de l'action culturelle du Grand Dole et vice-président de la FNCC.

Le "hors les murs", un outil structurant des politiques publiques des collectivités locales. 2 sessions organisées

Avec les témoignages de :

- ✓ **Danielle Buys**, Vice-présidente d'honneur de la FNCC, ancienne adjointe à la culture de Tournefeuille et vice-présidente de la Commission culture de Toulouse Métropole
- ✓ **Fabien Le Guernevé**, Adjoint au Maire de Vannes en charge de la culture et du patrimoine et vice-président de la FNCC.

Se saisir des cultures scientifiques : un enjeu pour les élu.e.s locaux.

Avec les témoignages de :

- ✓ **Jean-Philippe Lefèvre**, Conseiller municipal de Dole, vice-président en charge de l'action culturelle du Grand Dole et vice-président de la FNCC
- ✓ **Chantal Barthélémy-Ruiz**, Adjointe au Maire de Colombes en charge de la culture, des mémoires et patrimoines historiques et membre du Conseil d'administration de la FNCC.

Politiques culturelles des collectivités locales. Quel bilan au bout de deux années de mandat ? Quelles perspectives pour la suite ? 2 sessions organisées

Avec le témoignage de :

- ✓ **Danielle Buys**, Vice-présidente d'honneur de la FNCC, ancienne adjointe à la culture de Tournefeuille et vice-présidente de la Commission culture de Toulouse Métropole.

L'él.u.e et la salle de cinéma. Une formation de deux modules :

Module 1 : Construire, adapter, rénover ou moderniser une salle de cinéma. Quelle méthode ? Quels pièges à éviter ? Comment réussir son projet ? Quels concours financiers solliciter ?

Module 2 : La politique culturelle du cinéma. Quels ressorts et projets pour que la salle de cinéma soit un espace culturel dynamique ouvert dans sa ville ?

Avec le témoignage de :

- ✓ **Florian Salazar-Martin**, Adjoint au Maire de Martigues en charge de la culture et vice-président de la FNCC.

Elu.e, accueillir un spectacle itinérant sur son territoire, pourquoi, comment ?

Avec le témoignage de :

- ✓ **Bénédicte Mosnier**, Adjointe au Maire de Chalon-sur-Saône en charge de la culture et membre du Conseil d'administration de la FNCC
- ✓ **Florian Salazar-Martin**, Adjoint au Maire de Martigues en charge de la culture et vice-président de la FNCC.

Elu.e.s et droits culturels : quels enjeux et quelles pistes de mise en œuvre concrètes ?

Avec le témoignage de :

- ✓ **Anne Phelippo-Nicolas**, Conseillère municipale, ancienne adjointe à la culture, au patrimoine et aux relations humaines de Séné
- ✓ **Hocine Chabira**, Vice-président en charge du développement du projet culturel métropolitain de la Métropole du Grand Nancy, conseiller municipal en charge des cultures émergentes, alternatives et de l'éducation populaire de Nancy.

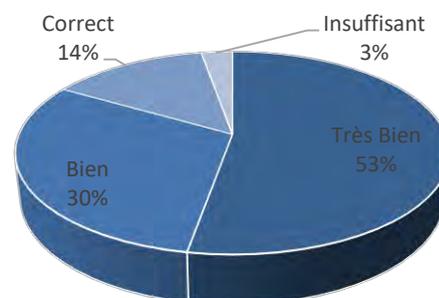
12 thématiques abordées
22 sessions en ligne organisées
233 élu.e.s inscrits

Evaluation des formations

Un questionnaire d'évaluation est remis aux participants de chaque session. Les résultats permettent d'évaluer la formation en elle-même pour en faire un bilan - pertinence du programme en fonction du thème, format de la formation, composition du groupe, points forts, points faibles, etc.- et d'adapter nos prochaines sessions. Mais les questionnaires nous permettent également de recueillir des éléments prospectifs pour le Centre de formation - quels prochains thèmes proposer ? Quelle est la fréquence de participation des élu.e.s aux formations ? Pour quelles raisons ne se forment ils pas davantage ? Par quel moyen de communication ont-ils eu connaissance de cette session ? etc.-. Avec toujours l'objectif de s'adapter et répondre au mieux aux attentes et besoins des élu.e.s.

A noter que, si pour les formations en présentiel un temps était prévu en fin de session pour permettre aux élu.e.s de remplir les questionnaires, dans le cadre des formations en ligne, peu de questionnaires, malgré nos rappels, nous ont été retournés (36 questionnaires).

Evaluation générale des 22 sessions de formation



Nos élu.e.s témoins



Anne Phélippe-Nicolas



Hocine Chabira



Bénédicte Mosnier



Florian Salazar-Martin



May Bouhada



Jean-Philippe Lefèvre



Anne Mistler



Pascal Labelle



Isabelle Vincent



Fabien Le Guernevé



Yves Dumoulin



Chantal Barthelemy-Ruiz



Danielle Buys



Gérard Lefèvre



Sophie Dernois



Marc Chassaubéné



Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture

81 rue de la Tour 42000 Saint-Etienne

04.77.41.78.71

www.fncc.fr

[Twitter / Facebook](#)